

ENSEMBLE

BULLETIN DÉPARTEMENTAL DE LA SECTION DU SNU-ipp DES CÔTES D'ARMOR

Bulletin départemental de la section
SNUipp des Côtes d'Armor
N° 200 – avril 2007

MISSION DE SERVICE

AFRANCER 100

P

PRESSE
DÉPARTEMENTALE
DES CÔTES D'ARMOR

Déposé le 04 mai 2007

Bulletin aux syndiqués

Congrès départemental :

le mercredi 23 mai 2007, de
9h00 à 17h00, à St-Brieuc

précédé d'un

Conseil syndical, le lundi 07
mai à 18h00

pour préparer le

Congrès National du
SNUipp, du 05 au 08 juin
à Nevers

Sommaire :

P1 : édit
P2 -3 : rapport
d'activité
P4 : le congrès

édito

Débattre pour construire, pour agir...

Un congrès départemental est un moment important de la vie du syndicat. C'est là que se prépare le Congrès national, c'est là qu'on discute des orientations du syndicat pour les trois ans à venir.

C'est aussi l'occasion de se pencher sur l'activité de la section départementale, de renouveler le conseil syndical et de préparer le renouvellement du bureau départemental.

Autant dire que c'est une échéance importante de la vie de notre syndicat. Syndicat qui se porte plutôt bien. En effet, après avoir connu une importante baisse du nombre de ses syndiqués, le SNUipp a enrayer sa chute depuis... 2003 (un hasard ?), et nous enregistrons cette année une progression qui nous place à notre plus haut niveau depuis cinq ans.

Alors nous appelons touTEs les syndiqués à s'associer à ces échéances, notamment le 23 mai à la réunion de préparation du congrès national ouverte à touTEs les adhérentEs.



200

Un dernier mot pour souligner le n°

du bulletin départemental ENSEMBLE, qui s'adapte et qui, espérons-le, vous apporte des informations utiles et efficaces !



Exigeons de vrais moyens pour l'école

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE DES INSTITUTEURS, PROFESSEURS DES ÉCOLES ET PEGC



Fédération
Syndicale
Unitaire

1- Contexte général

La réforme des retraites en 2003, et notre impuissance à l'empêcher vont permettre à la droite d'avancer encore plus avant dans sa politique de « dé-solidarité » nationale, de casse des droits des travailleurs, de précarisation du travail, de libéralisation de la société française : sécurité sociale, casse des monopoles publics comme EDF-GDF, atteintes aux personnels les plus démunis comme les intermittents ou les chômeurs, renforcement des inégalités, cadeaux aux plus riches...

Il nous faudra attendre 2005 pour qu'enfin renaisse l'espoir. Dès janvier, le mouvement social, durement sanctionné en 2003, montre des signes de réveil : le 20 janvier, 60 % de grévistes dans les écoles publiques du département, 4000 manifestants arpentent les rues de Saint-Brieuc, à l'appel de l'ensemble des syndicats, pour défendre les services publics, l'emploi, revendiquer une revalorisation salariale, défendre les 35 heures et le code du travail, s'opposer au lundi de pentecôte, à la loi Fillon (nous y reviendrons). Nous récidiverons les 29 janvier, 1er et 5 février, 10 mars, 2 avril et le 16 mai. Mais le véritable réveil se fera à l'occasion du débat sur le Projet de Traité Constitutionnel Européen (PTCE).

Le Conseil syndical (CS) du SNUipp22 adopte à l'unanimité le 8 mars 2005 une motion condamnant et rejetant le PTCE. S'interrogeant sur notre légitimité à donner en tant que syndicat une consigne de vote pour le référendum, le CS décide, à la majorité simple, de demander au SNUipp National d'appeler à voter non lors du référendum, et d'engager la section départementale au sein du collectif départemental faisant campagne pour le non. Au delà des divergences d'opinions qui ont secoué notre organisation à ce moment là, il faut tout de même souligner que le SNUipp a œuvré tant au plan national qu'au plan départemental à décrypter le texte, à informer l'ensemble de la profession sur les enjeux du PTCE. Dans ENSEMBLE de mai 2005, nous ouvrons même nos colonnes à la profession. Aussi, c'est tout naturellement que le SNUipp se félicita du succès du NON lors du référendum du 29 mai. Bien loin du message nationaliste que les partisans du OUI ont essayé de donner à ce vote, celui-ci nous apporta à tous une bouffée d'oxygène, l'espoir qu'il était à nouveau possible de dire NON, de peser sur les choix politiques.

Cet espoir allait se confirmer à nouveau dans les urnes quelques semaines plus tard avec les régionales et la déroute totale du parti au pouvoir, entraînant un remaniement ministériel total et la chute de Raffarin, victime de sa « France d'en bas » ?

Cet espoir fut de courte durée, moins de cent jours suffiront à son successeur De Villepin pour nous

convaincre que la droite allait continuer sur sa lancée de 2002 : déréglementation du droit du travail avec le CNE et le CPE, plan Borloo soit disant de « cohésion sociale » mais en réalité de précarisation accrue avec les EVS, chasse aux chômeurs et réforme de l'ANPE, budgets publics rognés, sans parler des trouvailles de De Robien, mais nous y reviendrons...

C'est pourquoi, dès le 19 novembre 2005, le SNUipp monte à Paris à l'appel des collectifs de défense des services publics (dans les Côtes d'Armor, la FSU dynamise les collectifs de Guingamp, Saint-Brieuc, Lannion, Centre-Bretagne, Dinan...) où se retrouvent plus de 45 000 personnes.

Mais nous retiendrons surtout de cette année-là l'exemplaire bataille menée par les lycéens et les étudiants, relayés et soutenus plus tard par les syndicats, dans l'unité, contre le CPE. Après le rejet du PTC et les régionales, voici un nouveau grain de sable dans les rouages ultra-libéraux du gouvernement. De Villepin, contraint d'abdiquer, ne s'en remettra jamais, tout comme Raffarin quelques mois plus tôt.

Sarkosy choisit ce moment pour commencer sa campagne présidentielle, entonnant le même refrain que Chirac en 2002 : l'insécurité. On assiste alors, souvent impuissants, à une chasse aux points (du permis de conduire), puis à une chasse à la délinquance, à la « racaille » dans les cités avec les conséquences que l'on connaît, y compris en maquillant les statistiques, et, surtout, à la chasse aux sans-papiers. En quelques mois, nous voilà revenus aux pires heures de notre histoire nationale, celles de la délation, de la haine de l'autre.

Le SNUipp s'est aussitôt engagé dans la bataille avec le Réseau Education Sans Frontière et a contribué à mettre en échec nombre d'expulsions et continuera à le faire, notamment quand des enfants deviennent les victimes de choix électoraux nauséabonds.

2- Dans l'Education nationale

A l'image de la société française, l'Education Nationale a eu à subir les velléités libérales de la droite au cours de cette période. Dès la rentrée 2004, le rapport Thélo, issu du grand débat sur l'école, véritable déni démocratique, accouchait de ce qui allait préfigurer la loi d'orientation Fillon, le recentrage sur un socle commun constitué des savoirs « lire, écrire et compter ». A l'époque, nous avons essayé de faire barrage à la loi Fillon, en vain. Nous n'avons pas réussi à mener de front les batailles sur l'emploi citées plus haut et celles sur l'Education Nationale (à noter que ce ne fut pas le cas dans tous les départements). Et lorsque nous aurions pu peut-être embrayer sur celles-ci (c'était l'objectif national

que nous nous étions fixés pour septembre 2006), notamment après le CPE, il était trop tard.

En choisissant la stratégie de la polémique, comme sur l'apprentissage de la lecture, le gouvernement a opté pour le pourrissement du dialogue social, l'écoeurement. Nous avons certes tenté de réagir mais sans vraiment réussir à mobiliser nos collègues massivement. Cette incapacité à créer un rapport de force à la hauteur des enjeux, nous allons également en subir le coût au plan statutaire. En quelques années, nous avons assisté, quasi impuissants car sans véritable capacité à inverser le rapport de force, trop souvent englués dans des batailles catégorielles, à une véritable casse de notre métier : modification de l'ISSR, non remplacement institutionnalisé par le refus de recruter à hauteur des besoins, tentative avortée (grâce à la mobilisation des personnels concernés et du SNUipp) de supprimer les remplacements en SEGPA/EREA, casse du Mouvement, de la formation continue, dégradation des conditions de travail avec une hausse des effectifs par classe et des tentatives pour limiter la scolarisation des 2 ans, refus d'entendre les revendications des directeurs et répression contre l'action de grève administrative, massacre de la loi sur les personnes handicapées faute de réels moyens à la hauteur des ambitions (...)

Le pourrissement du dialogue social au plan national s'est accompagné au plan départemental d'atteintes délibérées aux droits syndicaux, notamment ceux des commissaires paritaires siégeant à la CAPD au titre du SNUipp.



3- Conclusion

A la lecture de ce qui précède, plusieurs constats s'imposent :

- Les victoires ou les défaites subies ces trois dernières années dépendent en partie du rapport de force que nous avons su ou non construire, souvent hors de nos bases, avec les élus, les parents d'élèves.

- Les victoires du monde syndical ont eu lieu essentiellement hors l'éducation nationale, voire même hors la fonction publique.

Les combats cruciaux qui s'annoncent pour défendre l'école publique, que ce soit l'école maternelle et la scolarisation des 2 ans, ou notre refus des EPEP, exigeront une mobilisation massive de la part de la profession. Serons-nous capable de construire le rapport de force nécessaire ? Celui-ci obtenu, serons-nous en mesure de remporter des victoires ? Il en va pourtant de la crédibilité du syndicalisme enseignant et surtout de sa principale force, le SNUipp, notre syndicat.

Alors que l'administration et certains syndicats nous incitent à nous replier sur nous-même, à préférer l'action catégorielle, voire individuelle avec des recours juridiques, à l'action générale, ne faut-il pas chercher la solution ailleurs ?

Construire des actions générales à partir d'action catégorielles (ISSR, SEGPA...) comme nous avons tenté de le faire, en vain, en 2005 avec l'opération « on roule pour l'école » portant sur les frais de déplacement, n'est-ce pas ce vers quoi nous devons mobiliser notre attention ? Mais, imposer notre vision des choses n'est pas simple tant l'adversité est grande, surtout au sein du syndicalisme enseignant. Alors, relevons ce défi collectivement, tous ensemble.

Notre capacité à rassembler, y compris hors du monde syndical, avec les élus, les parents d'élèves comme pour la maternelle, est probablement un atout qu'il nous faut développer, plus encore.

Enfin, à l'image des efforts consentis cette année pour renforcer notre syndicalisation, efforts, semblent-ils récompensés, à confirmer, il nous faut regagner les voix perdues ces dernières années aux élections professionnelles. La solution, ou du moins une de celles-ci, comme pour la syndicalisation, ne passe-t-elle pas par notre capacité à « décentraliser » le syndicat, à faire des tournées d'écoles, à donner l'image d'un syndicat proche de la profession, à l'écoute de celle-ci et porteur en retour de ses revendications ? Si nous avons laissé d'autres s'emparer de notre identité, il ne nous reste plus qu'à la reconquérir.

Pour terminer, je tiens à rendre hommage à un camarade qui nous a quitté en 2005, mais qui jusqu'au bout aura été à nos côtés dans les luttes, notamment en 2003, nous éclairant de son expérience. A toi, Maurice.

Loïc BALEINE

Si vous voulez être inscritEs sur la nouvelle liste de diffusion électronique du SNUipp22, spéciale « syndiquéEs », communiquez-nous votre adresse courriel (si ce n'est déjà fait)

CONGRES DEPARTEMENTAL DU 23 MAI

Au cours de la journée, nous travaillerons sur les thèmes du congrès national. De la sorte, la délégation du SNUipp 22 qui se rendra au congrès national de Nevers, du 5 au 8 juin 2007 sera mandatée sur des amendements, des motions, des réécritures. Le thème 1 s'intitule « Comment réussir l'école ? », le second traitera de l' « Organisation et du fonctionnement de l'école », le troisième abordera « L'école et ses personnels », et enfin le thème 4 : « défendre et promouvoir les droits dans le monde » ; textes disponibles dans le « fenêtre sur cours » spécial congrès, sup. au n° 297 du 22 mars 2007 ou sur le site du SNUipp..

COMMENT REUSSIR L'ECOLE ?

Malmenée par des réformes rétrogrades, déstabilisée par des injonctions pédagogiques et démagogiques d'un ministre propagandiste, l'école doit relever le défi de la démocratisation, de la réussite de tous.

Pour y parvenir, le SNUipp défend une transformation progressiste de l'école, qui prenne vraiment en compte la difficulté scolaire, qui permette réellement la scolarisation de tous, des pratiques pédagogiques basées sur le travail en équipe, adossées sur la recherche.

Défendre la scolarisation des plus petits, promouvoir l'école maternelle, permettre la prise en compte des besoins particuliers...

Comment, sur toutes ces questions, traduire nos principes en positions qui nous permettent d'avancer, de gagner sur nos revendications pour l'école ?

...en débat

Les droits des personnels sérieusement remis en question, comme les temps partiels, la formation initiale et continue, le droit à la retraite...

La précarité se développe et nous est opposée à la nécessité de recruter des personnels statutaires. L'unification de notre profession en un seul corps n'est toujours pas acquise, et l'accès par des voies différentes génère toujours plus d'inégalité.

ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Le caporalisme, l'autoritarisme, la répression : voilà la réponse que l'institution a apporté à nos exigences visant à donner aux équipes et aux directeurs les moyens de faire fonctionner l'école. Les menaces qui pèsent sur l'école sont lourdes et multiples : la LOLF qui remet en cause l'affectation des moyens, le projet des EPEP qui peut conduire à la casse du service public d'éducation nationale, le développement de la précarité...

La braderie des ZEP, l'intégration des IUFM aux universités...

Réaffirmer nos mandats, pour gagner sur ces questions : un enjeu pour ce congrès !

LES DROITS DANS LE MONDE...

L'engagement très fort, très profond, du SNUipp, de la FSU, au côté des sans papiers, par l'intermédiaire de RESF, ou par l'implication de ses sections départementales, est un élément nouveau de tout premier plan.

Notre implication internationale est également d'actualité, que ce soit au travers des forums sociaux ou dans les débats sur l'adhésion aux organismes internationaux... en débat !

Le congrès départemental se prononcera sur les rapports d'activité et financier. Un nouveau **conseil syndical** sera élu. Si tu souhaites en faire partie, prends contact avec la section départementale, ou mieux encore, viens assister à la prochaine réunion du CS le 7 mai à 18h. (18 rue de Brest, 22 000 Saint-Brieuc).

Merci de nous faire savoir si tu comptes venir au congrès, afin que nous puissions prévoir le repas du midi !

